

Le Courrier de Tychique

Correspondance à adresser à
M. Jean Marc Chabanon
168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N° 266

« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »

Bossuet « *Traité de l'amour de Dieu et de soi-même* »

Dimanche 7 décembre 2008

II^{ème} Dimanche de l'Avent

Spécial « Abbé Berto »

Monsieur l'abbé Victor Alain Berto (+ 1968) fut le théologien privé de Mgr Lefebvre au Concile Vatican II, notamment dans la grande bataille contre la funeste « *Liberté religieuse* ». Certains le considèrent comme l'un de nos « *maîtres à penser* » contemporains avec les R.P. Garrigou-Lagrange (+ 1964), Calmel (+ 1975), et Emmanuel (+ 1903). Il n'est donc pas inutile d'évoquer, en ces temps particulièrement troublés, quelques uns de ses écrits plus particulièrement adaptés à la forme de notre combat.

Lettre de M. l'abbé V.-A. Berto à un prêtre : « En attendant que Rome se reprenne » !

Un correspondant a eu l'excellente initiative de me faire parvenir une lettre de M. l'abbé Berto parue dans la « *Lettre aux Anciens* » d'Ecône (n° 12 - Pâques 1991). En voici un extrait (les passages mis en gras le sont par moi-même) :

« (...) **Il n'y a plus de Droit** ; les lois canoniques sont bafouées tous les jours, sans excepter celles qui ont un fondement très proches dans l'institution divine, sans répression ni blâme d'aucune autorité ; il est devenu impossible de se faire rendre justice dans l'Eglise ; au lieu de la droiture et de l'honneur évangélique, c'est partout l'imposture, le chaud et le froid soufflés ensemble, le langage équivoque, le biais, le louche, les dérobades lâches et souvent la forfaiture qualifiée, une tyrannie anonyme et tentaculaire substituée à des pouvoirs authentiques, clairement définis, astreints aux voies juridiques dès qu'ils croient devoir sortir des voies paternelles. Partout l'anarchie et l'arbitraire, nulle protection des faibles, nulle audience garantie aux opprimés. A lui seul, ce désordre violent, universel, corrompant jusqu'aux racines, a pour effet inévitable que **chacun est laissé à sa propre conscience**. (...) Lorsque le législateur se discrédite à ce degré, **il n'y a plus que Dieu à qui l'on puisse obéir, dans une conscience aussi purifiée qu'il est en notre pouvoir, avec sa grâce, de la purifier.** (...) »

« Vous savez, cher Monsieur l'Abbé, que le prêtre qui vous écrit cela, vous l'écrit en frémissant. Je ne me reconnais qu'à peine en ce que je vous dis. J'ai été élevé dans des sentiments absolument contraires ; j'ai été formé, façonné, pétri, à me tenir aux pieds de la Première chaire, à recevoir à genoux ses lumières et ses ordres, à n'avoir d'autre conscience que celle de l'Eglise, Mère et Maîtresse transcendante à la mienne, interprète infiniment plus sûre que la mienne, des vouloirs de Dieu. Mais cette Eglise, Mère et Maîtresse, se fait fille de ses filles et servantes de ses servantes jusqu'à ne plus vouloir être que l'écho de leurs voix disparates et discordantes. (...) Pour un Romain de ma sorte, mais Romain à ne pouvoir l'être davantage, Romain de serment, Romain d'entrailles, Romain d'un vœu de romanité renouvelé chaque jour depuis quarante-cinq ans, cet abaissement, cette dégradation du Siège romain est un spectacle insoutenable, un déchirement inexprimable. Mais, hélas, en ces années d'un châtement trop mérité, les choses sont ainsi, vous les voyez ainsi, ainsi je les vois, quand, vous et moi, voudrions tant qu'elles soient autrement. Et puisqu'elles sont telles, **il nous faut bien, en attendant, que Rome se reprenne, nous opposer selon le jugement de notre conscience, aux trahisons, aux mensonges, aux iniquités qu'elle laisse s'accomplir.** » « En attendant que Rome se reprenne » ! Campons donc sur nos positions ! Continuons à nous opposer !

Car Rome n'a nulle envie de se reprendre !

L'immense majorité des catholiques, déjà ralliés ou sur le point de l'être, a une fâcheuse propension à oublier certaines déclarations, surtout si elles gênent leur inexplicable mansuétude pour cette « *Eglise qui tombe en ruines* » (Mgr Lefebvre –

Lettre personnelle). Pour leur rafraîchir la mémoire, voici une de ces déclarations. Elle a été faite par Jean-Paul II, en février 1990, à l'occasion de la réunion plénière de la Congrégation pour la doctrine de la Foi (présidée par un certain Cardinal Ratzinger ...) :

« Après Vatican II nous sommes entrés dans une époque œcuménique, et bien que cela remonte à 25 ans nous n'en sommes qu'au début car la tâche n'est pas facile. On ne peut refaire dans un court espace de temps ce qu'on a fait dans le sens contraire pendant une longue période. Nous ne pouvons refaire le chemin des siècles en quelques années. On comprend ainsi que le travail doit être lent dans un certain sens. » (« Osservatore Romano » du 3 février 1990)

Il est impossible d'être plus clair ! On veut bien tolérer la messe tridentine, le temps qu'il faudra (car « le travail doit être lent ») mais que ce soit bien clair, l'objectif est de « refaire le chemin des siècles... dans un sens contraire » !

En attendant : « toujours s'opposer » (abbé Berto)

Toujours s'opposer à tous ceux qui, où qu'ils se trouvent, à quelque poste qu'ils occupent, préparent les esprits à rallier cette Eglise renégate. L'abbé Berto nous guide dans ce combat. Il nous indique comment nous battre. J'ai trouvé le texte ci-dessous, signé de lui et paru dans « La Pensée Catholique » (n° 45-46). Il répondait à la critique d'un des lecteurs de cette revue :

« Je viens à ce qui vous a déplu dans mon article, la rudesse du ton, selon vous peu charitable. Sur ce point je ne vous concède rien. Si la charité est ce que vous dites il faut déchirer des pages entières de l'Evangile, depuis la paille et la poutre des « hypocrites » jusqu'à la clef de la science que les « duces caeci et stuli » gardent dans leur poche, pour finir par « serpentes, genimina viperararum ». (...) A moins que vous ne préfériez dire que saint Jérôme aussi manquait de charité, mais vous le diriez contre toute l'Eglise et contre l'évidence car, et l'Eglise et l'évidence, proclament que ce volcan d'invectives flambait de charité.

« Vous vous scandalisez de rencontrer l'invective dans une publication qui s'intitule catholique ? C'est tout simplement que l'invective est catholique, à preuve l'Evangile, à preuve non seulement les onze volumes de saint Jérôme dans Migne, mais cent autres tomes de la Patrologie. Elle n'est donc pas d'elle-même, et dans tous les cas, contraire à la charité. La charité transcende et l'invective et la douceur des paroles, elle « impère » l'une ou l'autre selon les circonstances. Vraiment, « l'Evangile ne parle que de charité » ? A merveille et j'en demeure d'accord ; pourtant il contient des invectives, donc les invectives ne sont pas de soi contraires à la charité de l'Evangile. Et quant à une charité qui ne serait pas celle de l'Evangile, je me moque bien d'en manquer !

« Je maintiens donc absolument mon droit à l'invective ; je repousse absolument le reproche de manquer de charité, fondé sur le seul usage de l'invective ; je dis que ce reproche procède d'une erreur sur la nature même de la charité. On peut, certes, manquer de charité dans l'invective, et j'ai pu avoir ce malheur ; mais on peut aussi manquer de charité dans la douceur, et condamner l'invective au nom de la charité n'est pas selon la charité telle que l'Evangile du très doux et du très terrible Seigneur Jésus nous en livre la notion et nous en montre la pratique.

« Veillot est plein d'invectives et l'on peut dire que saint Pie X a canonisé non sa personne mais sa manière. Le Bref de 1913 est ma charte et je m'y tiens.

« Mais Veillot était un laïc ? Oui, et après ? Interdire au prêtre, parce qu'il est prêtre, l'invective, c'est accepter une image conventionnelle et artificielle du prêtre, qui a son origine ailleurs que dans l'Evangile et dans l'Eglise, étant l'image « mondaine » du prêtre ou plutôt sa caricature bénisseuse, onctueuse, efféminée. Je ne veux pas ressembler à cette caricature dégradante ; je veux garder à portée de ma main le fouet dont s'est servi le Souverain Prêtre, seul vrai modèle des prêtres ministériels. J'ai pu user peu charitablement de ce fouet charitable, peu évangéliquement de ce fouet évangélique, peu sacerdotalement de ce fouet sacerdotal : mais il est charitable, mais il est évangélique, il est sacerdotal, et j'ai deux fois, comme prêtre, le devoir d'en conserver l'image, parce que j'ai deux fois comme prêtre de porter la ressemblance de Jésus.

« Il est vrai que ce sont des prêtres que je rencontre parfois sur mon chemin. Mais la charité qui m'oblige à les aimer comme mon prochain me fait un devoir de les haïr « perfecto odio » comme publicistes si leur théologie est inexacte, si leur pastorale est funeste, si leur style est ridicule, si leur jugement est faux, si leur goût est sophistiqué, s'ils ratiocinent contre le bon sens, s'ils embrouillent l'univoque et l'analogie, la géométrie et la finesse, l'essentiel et l'existential, surtout enfin s'ils ont gagné une audience assez large pour semer le désarroi dans beaucoup d'esprits, pour déranger un grand nombre de têtes faibles. Il est regrettable, il est douloureux que des prêtres et des religieux qui se mêlent d'écrire donnent le spectacle de l'une ou l'autre de ces difformités ou de plusieurs ; mais s'ils le donnent, la charité commande une indignation d'autant plus vive que l'indécence est plus grande de leur part, et d'autant plus salubre qu'il est plus urgent de leur ôter leur crédit. »